



## La Banque Française Mutualiste annonce un accord en vue de la cession de sa filiale ITL au groupe Société Générale

La Banque Française Mutualiste annonce aujourd'hui, 21 janvier 2020, avoir conclu un accord pour céder sa filiale de financement de matériels professionnels, ITL à Franfinance (Groupe Société Générale).

ITL accompagne depuis 1995 plus de 3 000 clients dans les secteurs de la santé, de l'environnement et de l'industrie en leur proposant des solutions de financement sur-mesure et personnalisées ainsi qu'une offre full-service intégrant la location, les consommables, la maintenance et l'assurance.

Ce projet de cession s'inscrit dans la stratégie de la Banque Française Mutualiste qui a souhaité adosser sa filiale de location financière à un nouveau partenaire.

Franfinance, partenaire historique de la Banque Française Mutualiste, s'est rapidement dégagé comme étant le meilleur garant pour l'avenir d'ITL.

Pour **Médéric Monestier, Directeur général de la Banque Française Mutualiste** : « Cette cession est un exemple supplémentaire qui souligne les liens solides unissant la Banque Française Mutualiste et son partenaire distributeur historique, Société Générale. Je suis convaincu que cette opération permettra aux collaborateurs de ITL de continuer à développer leurs activités et leurs compétences dans des conditions optimales. Cet enjeu de pérennité nous a guidé tout au long de notre processus de décision, permettant ainsi de respecter les valeurs mutualisme si chères aux sociétaires de la Banque Française Mutualiste.

La cession de cette activité est une étape importante dans l'orientation stratégique de la Banque Française Mutualiste consistant à renforcer son positionnement en tant qu'expert bancaire du secteur public. »

La réalisation de cette opération est soumise à l'obtention de l'accord des autorités de la concurrence. Elle devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2020.

### À PROPOS DE LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

*La Banque Française Mutualiste est la banque de chaque agent du secteur public.*

C'est la seule banque en France à avoir été créée à l'initiative de mutuelles du secteur public qui souhaitent apporter à leurs adhérents une offre de produits et services bancaires portant leurs valeurs.

Depuis 1986, elle propose, à l'ensemble des agents du secteur public, une gamme de prêts personnels, d'épargne et d'assurances de prêts à conditions attractives. Sans guichet et pourtant proche de ses clients, la banque s'appuie en métropole sur le réseau d'agences de son partenaire historique Société Générale et plus largement de ses canaux digitaux. Ce modèle original permet ainsi aux agents de bénéficier d'une offre dédiée et performante élargie des produits et services d'un grand groupe bancaire.

Guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne, elle s'engage depuis plusieurs années dans la prévention des risques financiers et dans la lutte contre le mal endetté et le surendettement.

Aujourd'hui, 1,2 million agents du secteur public, qu'ils soient agents hospitaliers, enseignants, militaires, douaniers, gendarmes, policiers, agents territoriaux, fonctionnaires d'État... sont clients de la banque (métropole et DOM).

Son sociétaire de référence est la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

Pour plus d'informations : [www.bfm.fr](http://www.bfm.fr)

**CONTACT MÉDIAS** : Jérôme Aubé | 06 29 82 76 55 | [presse@groupe-nehs.com](mailto:presse@groupe-nehs.com)